

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 9 (1963)

**Heft:** 10

**Rubrik:** A nos lecteurs et abonnés

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# A nos Lecteurs et Abonnés

Ce numéro contient un formulaire de chèques postaux destiné au renouvellement de votre abonnement. Nous vous demandons instamment d'inscrire vos noms et adresses en lettres majuscules. Souvent, hélas, dans l'impossibilité de lire certaines écritures fantaisistes, il nous arrive d'expédier à une fausse adresse notre petite revue.

Le prix de l'abonnement, malgré le renchérissement important de nos frais d'impression et du coût de la vie reste le même, soit Fr. 10.—. Il n'est pas interdit cependant de souscrire un abonnement de soutien, soit Fr. 15.—, ou plus. Il sera le bienvenu.

Selon les statistiques, savez-vous qu'en France, il y a 91.000 Suisses et double-nationaux ? Alors comment expliquez-vous le petit tirage du « Messager suisse de France », qui est non seulement le miroir de tous les événements suisses se déroulant en France, mais également celui de la vie de notre pays, grâce à la revue de presse que nous publions chaque mois ? Désintéressement ? Ignorance de sa parution ? Indifférence ? Nous ne savions le dire, mais nous sommes navrés de constater le peu de réaction de la colonie suisse de France. A notre connaissance, c'est la seule petite revue qui existe groupant les compatriotes d'un seul pays parmi les Suisses du monde entier. Alors, l'effort minime que nous vous demandons pour le soutenir devrait être plus marqué. Et les abonnements devraient affluer à notre administration.

Notre publicité, par ailleurs, est trop limitée. Si parmi nos abonnés et lecteurs, il se trouve une petite agence ou une personne susceptible de s'intéresser à ce domaine, nous entrerions volontiers en relation avec elles, car nous sommes persuadés qu'il y a beaucoup à faire dans cette branche.

**Réclamations.** — Malheureusement, cette année, nous avons l'impression qu'un certain nombre de personnes ne reçoivent pas régulièrement le **Messager**. Cela est indépendant de notre volonté et dépend essentiellement des P et T ou des concierges. Nous nous excusons vivement auprès de nos abonnés et les prions de nous écrire dès qu'ils constateront qu'une irrégularité se produit dans le service de leur abonnement.

**Concours.** — Nous rappelons à tous ceux qui y participent qu'ils ont à indiquer la légende de chaque photo de paysages suisses parus depuis le numéro de septembre, y compris la page de couverture. Les réponses devront nous parvenir jusqu'au 30 décembre, car il ne nous sera pas possible de procéder au tirage avant début janvier. Nous rappelons la condition essentielle : être abonné depuis septembre, premier numéro du concours. Les prix — grand mystère ! — feront plaisir aux heureux gagnants. Pour simplifier notre contrôle, nous demanderons de joindre à l'envoi collectif la dernière bande du journal.

## DURRENAESCH

*Ci-joint également l'encart traditionnel. Rappelez-vous que ce home des Suisses de l'étranger a été créé par un mécène qui a lui-même passé de nombreuses années à l'étranger. Son but : créer un centre de ralliement pour les Suisses de l'étranger au cœur de la Suisse. Son désir : fonder une école où les enfants des Suisses de l'étranger apprendraient à connaître leur pays tout en suivant leurs études. Parlez-en autour de vous, faites de la publicité de bouche à oreille, car c'est la meilleure dans un cas pareil et allez tous nombreux passer vos vacances d'hiver dans cette belle campagne d'Argovie.*

## EXPO 1964

*Vous avez sans doute remarqué que depuis des mois nous publions une chronique régulière de l'Expo. Personnellement, elle nous passionne et nous attendons avec impatience de voir de visu tout ce que l'on nous promet. Collectionnez chaque numéro, et lorsqu'en l'an 1964 vous ferez le voyage de Lausanne, vous aurez l'impression d'entrer dans un monde rêvé mais connu. Dès à présent, collez au pare-brise de votre voiture le petit papillon rouge que vous trouverez ci-inclus. Signe de ralliement, vous ferez une utile propagande pour votre pays.*

*Voilà pour cette fin d'année. Vous voyez que nous ne manquons pas d'idées, d'enthousiasme, d'attachement à notre Mère-Patrie. Merci à tous ceux qui nous aident, font de la publicité et soutiennent le « Messager suisse de France ».*

La Rédaction.